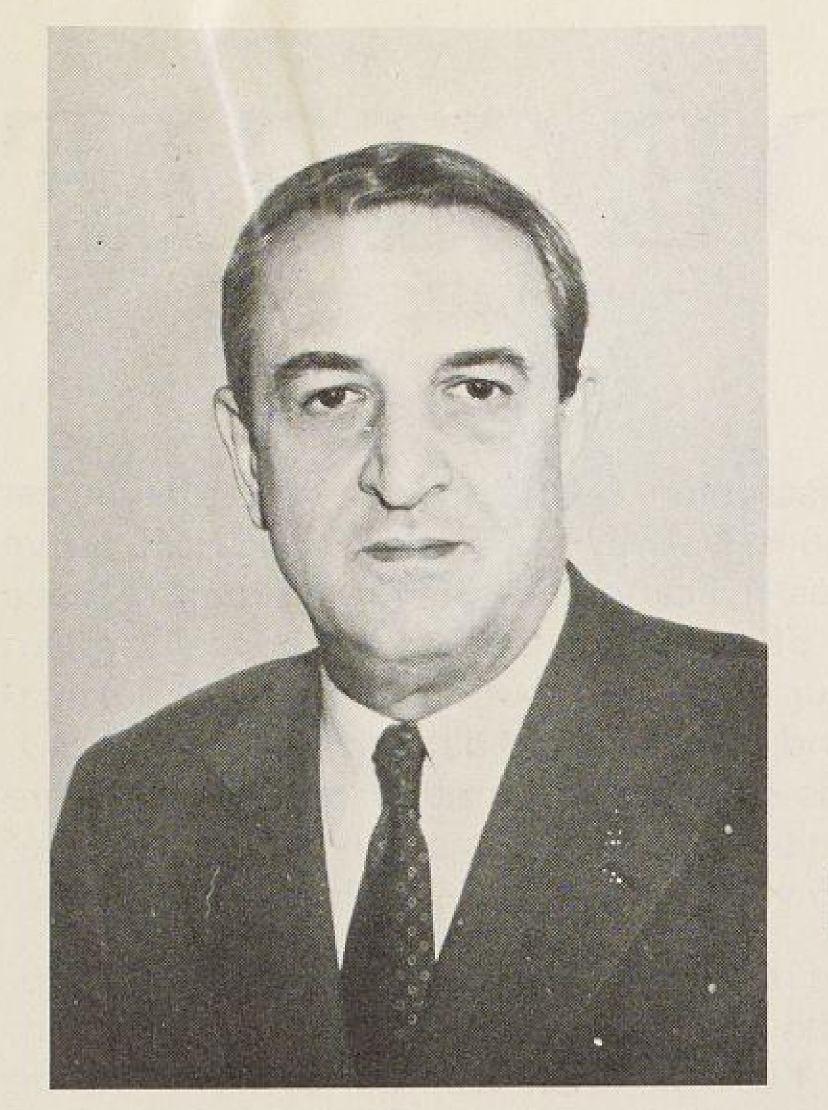


ELECTIONS LEGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

XVe Arrondissement - 17e Circonscription - Quartier Saint-Lambert

Candidat d'UNION DE LA MAJORITÉ pour la défense de la Ve République

Jacques MARETTE

Député Sortant - Ancien Ministre du Général de Gaulle et de Georges Pompidou - Conseiller de Paris - Ancien Sénateur de la Seine

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Merci de tout cœur aux 16 694 d'entre vous qui, dès le premier tour, m'ont accordé leurs suffrages.

Malgré la présence de treize candidats, dont plusieurs se réclamaient du soutien au Président de la République et d'une lutte sans faiblesse contre la coalition socialo-communiste, vous avez confirmé votre confiance à l'équipe Jacques MARETTE/Bernard ROCHER qui vous réprésente depuis tant d'années à l'Assemblée Nationale et au Conseil de Paris, en la plaçant largement en tête de tous les candidats dans cette circonscription, et en la désignant sans discussion possible comme seul représentant de la majorité pour affronter, au second tour, le candidat socialiste sur lequel se reporteront les suffrages de tous ceux qui veulent développer la lutte des classes dans une France collectiviste et révolutionnaire.

Notre pays, notre société sont en danger. Les résultats du premier tour peuvent faire craindre qu'après vingt ans d'efforts et de progrès, la France ne retombe dans l'instabilité politique, l'intolérance, les conflits sociaux exacerbés et l'abandon de toute indépendance nationale. Les promesses démagogiques de l'opposition marxiste, si elles devaient être réalisées, ruineraient notre économie en quelques mois : inflation galopante, fermeture des frontières, chômage accru.

Seul, un sursaut national peut éviter à notre cher pays ce destin lamentable.

Electrices, Electeurs qui avez au premier tour voté pour J.-Ch. de Vincenti, G. Herbin, B. Rolland du Roscoat, C. Le Scornec, écologistes, hommes et femmes qui avez témoigné votre sympathie aux idées défendues par Gisèle Halimi et Simone Dat, je fais appel à vous : le progrès dans la liberté, la défense de l'environnement et de la cause des femmes ne seront pas assurés par l'application du programme commun socialo-communiste qui ne peut conduire notre pays qu'à la faillite et à la servitude.

Vous pouvez encore empêcher la catastrophe qui menace la France. Vous pouvez empêcher l'élection d'un député socialiste, allié privilégié du parti communiste dans notre circonscription. Vous devez voter, au second tour, massivement, pour l'équipe Jacques MARETTE/Bernard ROCHER, les seuls défenseurs de votre niveau de vie et de votre liberté.

SUPPLEANT :

Bernard ROCHER

Adjoint au Maire de Paris
Ancien Député de Paris (Quartier St-Lambert) 1962-1967
Ancien Président du Conseil de Paris,
Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre du Mérite National



LE CHOIX DÉCISIF

LES RÉSULTATS
du premier tour à
SAINT-LAMBERT

Inscrits		57 887
Votants		44 869
Exprimés		44 429
Ont obtenu :		
GAUVRIT (P.C.F.)	5 441	12,25 %
HUBERT (P.S.)	8 885	20 %
LACROIX (L.O.)	336	0,75 %
CARLIER (F.A.)	856	1,93 %
PONCET (L.C.R.)	344	0,77 %
Total voix de gauche	15 862	
J. MARETTE (R.P.R.)	**16 694**	**37,58 %**
de VINCENTI (U.D.F.)	6 952	15,65 %
HERBIN (U.F.B.S.)	574	1,29 %
ROSCOAT (F.N.)	413	0,93 %
LE SCORNEC (P.F.N.)	409	0,92 %
CIBARD (Eco)	2 653	5,97 %
FIRETTO (R.U.C.)	116	0,25 %
DAT (Choisir)	756	1,70 %

Dans la 17e circonscription Saint-Lambert, la situation est claire. L'équipe Jacques MARETTE / Bernard ROCHER arrive largement en tête des 13 candidats du premier tour : avec 16 694 voix, soit 37,58 % des suffrages exprimés. Gagnant 5 392 voix et 7,3% sur le premier tour des élections municipales de mars 1977, tandis que le candidat socialiste, Alain HUBERT, qui arrive dans cette circonscription pour la première fois en deuxième position, devançant le candidat communiste, ne recueille que 8 885 voix, soit 20 % des suffrages exprimés.

Le deuxième tour se résumera donc à un duel entre le Député sortant et le candidat du parti socialiste car, de toute façon, ni le représentant de l'U.D.F. ni le candidat communiste ne peuvent se maintenir au second tour, n'ayant pas obtenu 12,50 % des voix des électeurs inscrits au premier tour, exigés par le code électoral.

Le total des voix de gauche susceptibles de se reporter sur le candidat du P.S., au deuxième tour (voix communistes, Lutte Ouvrière, Auto-Gestion, L.C.R.), atteint 15 862 suffrages, soit 832 voix de moins que le score du seul Jacques MARETTE au premier tour. Mais si on y ajoute les Ecologistes et les électeurs de la cause des femmes qui devraient, en majorité, voter pour le candidat socialiste, on atteint 19 279 voix soit 2 576 voix de plus que celles obtenues par l'équipe Jacques MARETTE et Bernard ROCHER, au premier tour.

Il est donc essentiel que tous les électeurs de M. J.-Ch. de VINCENTI (U.D.F.) dont les formations qui le soutenaient : C.D.S., P.R., Radicaux, ont signé le pacte majoritaire avec le R.P.R., votent massivement au second tour pour le candidat de la majorité présidentielle désigné par le suffrage universel au premier tour, pour battre le champion du programme commun, au second.

Il est nécessaire aussi que les électeurs nationaux qui ont manifesté leur opposition résolue au marxisme en apportant leurs suffrages, dans cette circonscription à : M. HERBIN, M. LE SCORNEC et Mlle ROLLAND du ROSCOAT, reportent, également, unanimement leurs voix sur le candidat qui peut, seul, battre la coalition socialo-communiste au second tour.

C'est ainsi que, grâce à la mobilisation de tous, la France rejettera l'aventure collectiviste.

Pour notre XVe
Pour Paris
Pour la France

Pas d'abstentions,
pas d'hésitations,
chaque voix comptera.

Votre avenir
est entre vos mains

POUR DÉFENDRE VOS LIBERTÉS, VOTEZ :

Jacques MARETTE

Suppléant Bernard ROCHER

Vu le candidat

Imp. B.P., Paris.